

Questions orales

Le ministre n'ignore pas que le secteur industriel s'impose lui-même des limites depuis le 1^{er} janvier dernier. En fait, il y a plus d'un an, soit en septembre 1990, il a demandé au ministre d'interdire l'addition de plomb aux peintures. Le ministre ne l'a pas fait.

Le secteur industriel veut demeurer concurrentiel. Il veut prendre ses responsabilités au plan social. Il veut protéger la santé de nos enfants.

Pourquoi le ministre ne collabore-t-il pas avec le secteur industriel en faisant cela?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, c'est exactement ce que je viens de répondre à ma collègue lors de sa question précédente. Dès que nous avons été mis au fait des dangers que cela pouvait représenter, nous nous sommes assis avec les entreprises concernées et nous les avons amenées à se plier volontairement pour améliorer la situation de façon à obtenir volontairement la disparition du plomb dans la peinture. Je crois que c'est le résultat qui est important, monsieur le Président, et nous avons agi le plus rapidement possible pour répondre à la situation.

* * *

[Traduction]

L'ÉDUCATION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le gouvernement parle d'améliorer la compétitivité, d'accroître la productivité et d'intégrer à notre mentalité la valorisation du savoir. Statistique Canada vient d'annoncer qu'au cours des dix dernières années, les frais de scolarité ont augmenté de 184 p. 100 en Colombie-Britannique et de 139 p. 100 au Nouveau-Brunswick, par exemple. L'augmentation moyenne est de 120 p. 100. La dette imposée aux étudiants a donc augmenté à un taux incroyable.

Le ministre admettra-t-il que son gouvernement est bel et bien en train de créer un réseau collégial ou universitaire réservé aux riches, à la suite de ses compressions dans le système d'aide financière?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, le député sait que le Canada vient au second rang des pays de l'OCDE pour son niveau d'investissement dans l'éducation.

Je pense que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, l'industrie et les particuliers consacrent collectivement quelque chose comme 50 milliards de dollars par année à l'éducation.

En fait, les transferts n'ont pas été réduits. Les transferts aux provinces augmentent de façon continue et ils continuent d'augmenter. Le financement des programmes établis augmente maintenant au taux de plus de 3 p. 100 par année, ce qui est supérieur au taux d'inflation annuel. Le total des transferts aux provinces a augmenté de 12,5 milliards depuis notre arrivée au pouvoir.

Il est évident, monsieur le Président, qu'il nous faut peut-être chercher des moyens de mieux exploiter le système d'éducation et d'en avoir plus pour notre argent et nos ressources, plutôt que de dire que nous devons dépenser davantage. Comparativement aux autres pays, nous sommes le deuxième pays au monde sur le plan des dépenses à cet égard.

[Français]

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Au niveau postsecondaire, on n'est pas en deuxième place. On ne l'est pas. Mais je vais me référer à un rapport, à un communiqué récent de l'Institut canadien des comptables agréés, qui annonce que le Japon consacre 200 heures par travailleur et travailleuse par année pour la formation professionnelle de sa main-d'oeuvre; la Suède, 170 heures par année; le Canada, 7 heures seulement. Pourquoi est-ce que le gouvernement refuse d'aider la main-d'oeuvre canadienne?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, le député devrait savoir également que les étudiants canadiens passent environ 180 jours par année en classe, tandis que les Allemands en passent environ 245 et les Japonais, plus de 240. C'est peut-être une autre question que nous devrions étudier.

Il est évident qu'il ne s'agit pas de blâmer d'office un gouvernement ou un secteur particulier de la société. Cette question exige la collaboration de tous les secteurs, et c'est justement là-dessus que reposent la prospérité et la compétitivité.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre en charge du dossier constitutionnel. Nous venons d'apprendre à l'instant que le sénateur Castonguay a remis sa